



votre
député

François SAUVADET

Charles BARRIÈRE
suppléant

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dimanche dernier, vous m'avez placé en tête du premier tour des élections législatives et je tiens à remercier les 19 182 électeurs qui m'ont apporté leurs suffrages pour leur confiance et leur fidélité. Je leur demande de rester mobilisé.

J'appelle toutes celles et ceux qui ont fait un autre choix à se rassembler autour des valeurs que nous portons pour la circonscription, des valeurs issues du monde rural, celles de nos artisans et de nos agriculteurs, les valeurs d'une ruralité forte, la fierté des territoires que nous aimons.

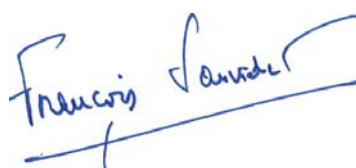
Dans cette dernière semaine de campagne, deux visions vont s'affronter :

- celle que je porte au Conseil Général de la Côte-d'Or pour un développement équilibré de notre territoire,
- celle d'une gauche urbaine dont le seul objectif est de concentrer l'activité dans nos pôles urbains, à Dijon ou à Paris.

Notre circonscription n'a pas besoin d'un député inféodé à des partis qui ignorent les réalités, ni des doubles langages qui discréditent l'action publique.

J'assume la politique que j'ai menée pour la Côte-d'Or, elle est la même que celle que j'ai portée à Paris. Je vous défendrai demain d'une voix forte et indépendante, animée de convictions que nous avons en partage.

Je ne rendrai des comptes qu'à vous.

Je compte sur vous 

**Dimanche 17 juin,
votez François SAUVADET**

J'ASSUME MON BILAN

- Réouverture de la Gendarmerie de Saint-Seine l'Abbaye
- Ouverture d'un tribunal d'Instance à Montbard
- Mise en place du ticket Transco 1,50 €
- Ouverture du MuséoParc Alésia
- Construction de la liaison Dijon/Is-sur-Tille
- Développement du CEA de Valduc
- Renforcement de la Gare de Montbard
- Maintien de la BA102

JE M'OPPOSERAI

- au démantèlement du nucléaire
- à la suppression du quotient familial
- à la légalisation du cannabis
- à l'adoption par les couples homosexuels
- au droit de vote des étrangers

JE ME BATTRAIS

- pour le maintien de nos collèges et de nos écoles
- pour obtenir une IRM pour la Haute Côte-d'Or
- pour continuer à aider nos communes dans leurs projets
- pour le Très Haut Débit pour tous
- pour soutenir nos industries, nos artisans et nos agriculteurs

JE PROPOSERAI

- une dose de proportionnelle (20 % de députés) afin que tous les courants de pensée soient représentés à l'Assemblée nationale.

LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX AVEC FRANÇOIS SAUVADET

(Canton de Vitteaux)

Charles BARRIERE

(Canton d'Is-sur-Tille)

Hubert BRIGAND

(canton de Châtillon-sur-Seine)

Martine EAP-DUPIN

(canton de Précy-sous-Thil)

Marc FROT

(canton de Baigneux-les-Juifs)

Alain HOUPERT

(canton de Grancey-le-Château)

Henri JULIEN

(canton d'Aignay-le-Duc)

Anne-Catherine LOISIER

(canton de Saulieu)

Catherine LOUIS

(canton de Saint-Seine-l'Abbaye)

Georges MORIN

(canton de Montigny-sur-Aube)

Marc PATRIAT

(canton de Semur-en-Auxois)

Claude VINOT

(canton de Recey-sur-Ource)

LES RÉUNIONS PUBLIQUES

CHÂTILLON-SUR-SEINE

Salle des Conférences

Mercredi 13 juin 2012 à **19 h 30**

GEMEAUX

Salle des fêtes

Jeudi 14 juin 2012 à **19 h 30**

SEMUR-EN-AUXOIS

Salle Viollet-le-Duc

Vendredi 15 juin 2012 à **19 h**